

LE POLITIQUE

MUNICIPAL, PROVINCIAL ET NATIONAL.

ANGLETERRE.

Londres, le 3 mai. — Le comte Sébastiani, ambassadeur de France, a fait hier une visite à lord Palmerston.

M. O'Connell a fait insérer dans les feuilles de Dublin une longue lettre par laquelle il avoue être le soutien dévoué de la présente administration. Il dit positivement « je n'ai fait aucun accord ni négociations avec elle, il me suffit que leurs intérêts politiques aussi bien que leurs principes soient identifiés avec la cause d'un bon gouvernement et avec envers ma chère patrie. J'attends du présent ministère, tous ces avantages pour l'Irlande :

- 1° Que le pouvoir et l'insolence de la faction orange cesse immédiatement ;
- 2° Que le pays cesse enfin d'être gouverné par ses plus implacables ennemis.
- 3° Que l'administration de la justice en Irlande soit purifiée ;
- 4° Que les plus hauts emplois cessent d'être exploités par des fonctionnaires incapables et sans mérite ;
- 5° Le premier principe du ministère doit être l'approbation du surplus des revenus de l'église ;
- 6° La grande question de l'extinction finale des dîmes, dans les mains d'un ministère voué et déterminé à rendre justice à la population catholique du pays ;
- 7° Le ministère actuel franchement voué à la réforme complète de tout abus dans les corporations.

FRANCE.

Paris, le 4 mai. — On lit dans le journal ministériel du soir :

« Le maréchal de camp Rullière, attaché à la première division militaire, commandera les troupes qui feront le service au Luxembourg pendant la durée du procès déféré à la cour des pairs. »

— Le *Courrier français* contient aujourd'hui un extrait de l'acte d'accusation qui vient d'être signifié aux accusés d'avril.

— Le roi a reçu, dans la journée du 1^{er} mai, plus de six mille personnes.

Voici le discours que M. Dupin, président de la chambre des députés, a adressé au roi, le jour de la St. Philippe :

« Sire, toujours heureux jusqu'ici comme père et comme roi, un nouvel événement vient encore à la veille de votre fête, ajouter à votre satisfaction et aux espérances de l'avenir. La naissance d'un fils au roi des Belges n'est pas seulement un sujet de joie pour votre royale famille, c'est aussi un gage de paix et de stabilité pour ce jeune royaume dont nos sympathies ont salué l'indépendance, que nous avons protégé de nos armes et que garantit notre alliance.

« Sire, vous verrez toujours la chambre des députés s'associer avec bonheur à tous les événements comme à tous les actes qui pourront contribuer à la gloire de votre règne ! C'est à votre garde, sire, qu'est confié l'honneur et la dignité du nom français ; ce grand nom qu'ont illustré nos armées et nos escadres, et qui, dans la paix, ne doit pas moins commander le respect par la fermeté de notre attitude et le sage développement de nos institutions.

« Cette session, sire, n'aura pas vu rendre toutes les lois que la nation attendait, et que la chambre elle-même eût désiré faire. Des incidents qu'elle a déplorés ont retardé le cours de ses travaux. Cependant nos commissions ont préparé d'utiles matériaux, et la prochaine session verra facilement accomplir ce que celle-ci n'a pu qu'ébaucher.

« D'ici là, sire, les derniers embarras d'une pénible situation auront disparu... Un voyage de V. M. dans les départemens les plus éloignés du centre de l'empire lui fournira l'occasion, qu'elle saisit avec tant de sagacité, d'entendre et de recueillir le vœu des populations, de répandre par sa présence l'esprit de paix et de conciliation, et quand nous nous remettrons à l'œuvre, espérons qu'il n'existera plus en ce pays d'autre rivalité que l'émulation du bien public, d'autre sentiment que l'amour de la patrie ! »

Le roi a répondu :

« Je suis bien touché de la part que vous prenez à l'événement qui m'a donné un petit-fils. Cet événement est sans doute heureux pour la France, puisqu'en assurant l'indépendance et l'avenir de la Belgique, il resserre les liens que la politique et tant de sentimens nous recommandent d'entretenir.

« Je remercie la chambre des députés des félicitations que vous m'offrez en son nom, et à mon tour je la félicite de l'esprit dont elle s'est montrée animée ; de cet esprit si sage, si propre à faire sentir le prix de nos institutions, et à nous garantir des illusions par lesquelles on s'est tant de fois efforcé de donner à nos affaires une direction contraire au vœu national. Je m'enorgueilliss d'avoir concouru avec vous à le faire prévaloir, et d'avoir réussi à préserver notre patrie des dangers qui la menaçaient.

« Oui, sans doute, je désire vivement parcourir les départemens dans l'intervalle des sessions ; vous savez que je l'ai fait toutes les fois que cela m'a été possible. Il me sera bien doux de me trouver entouré de leurs populations, et j'ai la confiance que j'aurai le bonheur de les voir satisfaites. »

« Je remercie la chambre du concours qu'elle a prêté à mon gouvernement ; l'appui que j'ai trouvé en elle toutes les fois qu'il s'est agi de défendre le trône et nos institutions lui assure autant de droits à la reconnaissance publique, qu'il lui en donne à mon effection et à mes vives sympathies. »

Un grand nombre de députés s'étaient joints à la grande députation.

La réponse du roi a été accueillie par des vives acclamations.

— On lit dans le *Journal des Débats* les réflexions suivantes du général B... sur la guerre civile du Nord de l'Espagne :

« J'ai été fort surpris quand j'ai vu le général Mina dès son début fortifier plusieurs points de la Navarre, et y mettre des garnisons, mais j'ai suspendu mon jugement parce que je présumais qu'après avoir formé les garnisons des places permanentes et des fortins improvisés, il lui resterait sans doute assez de forces pour tenir la campagne, chercher son ennemi et le vaincre. Dans cette hypothèse, l'occupation fortifiée de quelques points bien choisis pouvait assurer les manœuvres et les approvisionnements du corps d'opération, gêner les approvisionnements et les manœuvres de l'ennemi.

« Mais il n'en a point été ainsi ; trop affaibli par ses nombreux détachemens, Mina n'a pu rien entreprendre de décisif, et son adversaire a enlevé plusieurs garnisons. Ces succès partiels, en élevant le moral de ses troupes, en excitant les espérances de son parti, ont grossi ses rangs au point qu'il a aujourd'hui dix-huit à vingt bataillons, de la cavalerie et du canon.

« Il est singulier que le général Mina soit tombé dans les mêmes fautes dont il a si souvent profité pendant les six ans de la guerre de l'indépendance. La plupart de nos généraux ne croyaient pas pouvoir commander à une province conquise, s'ils n'occupaient les villes et les bourgs par détachemens fortifiés ; c'est ainsi que tous les couvens se changèrent en citadelles. Après ces détachemens, il ne leur restait dans la main que des forces très-insuffisantes pour les protéger ; et loin de commander au pays, ils étaient eux-mêmes bloqués et assiégés partout. Ou si, contre l'ordinaire, ils avaient conservé des forces tant soit peu respectables, ils étaient obligés de courir sans cesse, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, pour secourir les fortins attaqués. Souvent ils arrivaient trop tard, et quelquefois ils se faisaient battre en route. Je

ne pourrais dire la perte d'hommes que nous avons faite par cette faute, soutenue pendant six ans, ou par les combats inutiles qui en ont été la suite, mais je ne puis l'évaluer à moins de 80 ou 100.000 hommes.

« Revenons à la petite guerre de Navarre.

« Zumalacarréguy a eu le bon esprit de ne retrancher aucun poste ; aussi n'est-il saisissable nulle part. Il n'est point obligé d'opérer de manière à couvrir certains points, certaines bases d'opérations, et il peut se porter partout où besoin est. Aussi l'avons-nous vu se promener dans tout le pays ; quand Rodil ou Mina passait au Nord, il passait sur les rives de l'Ebre, sans laisser rien en prise à son ennemi.

« Il faut convenir que les sympathies du pays rendaient ce système facile. Les troupes de la reine ne pourraient pas absolument manœuvrer de la même manière dans un pays épuisé et ennemi. Elles tirent sans doute leurs subsistances de la rive droite de l'Ebre ; elles sont donc forcées de maintenir une ligne de communications avec le fleuve. Mais pourquoi fortifier Elisondo, Bergara et d'autres points ?

« Remonter le moral de son armée, la rendre très mobile en ne traînant que peu ou point de bagages, et point d'artillerie, afin de passer partout ; ne charger les soldats que de pain et de cartouches ; leur enseigner à ménager leurs munitions pour mieux assurer la victoire ; chercher les combats avec les meilleures chances possibles, sans brusquer de front les obstacles, si multipliés dans ces contrées ; tendre de grandes embuscades par des retraites simulées ou des éparpillemens apparents ; mettre beaucoup d'activité et de soins dans les détails des marches, des subsistances, du service des avant postes, et alors porter toute sa vigueur dans les combats ; voilà ce qu'il faut à Valdés pour triompher d'un ennemi qui me paraît réfléchi, rusé, patient, organisateur ; mais peu entreprenant, peu énergique dans les combats.

« Quoi, me dira-t-on, vous ne voulez pas qu'il traîne du canon, lorsque son ennemi en a ? Non, je ne veux que de l'artillerie, portée à dos de mulet, et encore m'en servirai-je rarement. On perd du temps à la mettre en batterie et à en attendre l'effet. Ce qui fait le succès dans les combats de montagne, ce ne sont pas quelques coups de canon, qui tuent quelques hommes. C'est la rapidité des mouvemens, l'intelligence et la brusquerie des attaques, la vigueur, l'audace et l'adresse des traillieurs. Mais dans cette guerre comme dans toutes les autres, c'est la force moral qui joue le premier rôle, et c'est là ce que Valdés doit d'abord mettre de son côté. Peut-être n'est-ce pas sans difficulté ? car cette longue guerre sans succès a dû affaiblir le moral des troupes. »

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 5 MAI.

Hier a eu lieu l'ouverture solennelle du chemin de fer. A midi et demi diligences et wagons remorqués par la *Flèche*, le *Stephenson* et l'*Éléphant* se sont mis en route au bruit du canon, de la musique et des acclamations d'une foule immense venue de tous les points du royaume.

Le roi assistait au départ, et sur sa figure on lisait facilement tout le plaisir qu'il ressentait de voir s'ouvrir ces prompts communications, qui seront pour la Belgique, nous n'en doutons point, le signal d'une nouvelle prospérité.

Le convoi a fait le trajet de Bruxelles à Malines en 55 minutes, et aurait pu mettre beaucoup moins de temps. Immédiatement après l'arrivée, il a été procédé à la pose de la première pierre de la colonne.

A quatre heures moins dix minutes, le remorqueur l'*Éléphant* s'est mis à la tête de tout le convoi et a entraîné après lui les 30 voitures qui le composaient ; pendant quelque temps sa course a été extrêmement rapide ; mais peu à peu elle s'est ralentie et à Vilvorde on a été obligé de s'arrêter pour renouveler la provision d'eau. Reprenant sa course, il n'a pas tardé à montrer sa première vigueur et à atteindre Bruxelles.

Tout s'est passé dans le meilleur ordre ; aucun accident n'est venu troubler le plaisir que ressentait acteurs et spectateurs de cette scène importante.

Nous reviendrons demain sur cette solennité, et nous donnerons à nos lecteurs tous les détails de cette belle et solennelle inauguration.

— Les gouverneurs des provinces invités pour assister à l'inauguration du chemin de fer, étaient tous hier à Bruxelles, à l'exception d'un seul que l'on attend ce matin.

— Il n'a pu être accordé comme on le pense bien, et à beaucoup près, autant de cartes qu'il y a eu de demandes adressées pour leur obtention. On évalué à 600 le nombre de celles adressées au ministère de l'intérieur et auxquelles il n'a pu être fait droit.

Plusieurs étrangers qui n'ont pu obtenir des cartes se proposent d'adresser une demande à M. le ministre de l'intérieur, afin de pouvoir, moyennant une rétribution, jouir de cette nouveauté mercredi ou jeudi.

— Le nombre des étrangers arrivés à Bruxelles pour assister à l'inauguration du chemin de fer s'est accru depuis hier d'une manière vraiment extraordinaire. Toutes les diligences étaient tellement remplies, que les bagages des voyageurs ont dû être mis sur des fourgons. Les rues, les promenades, les cafés, les hôtels, et généralement tous les lieux publics, regorgent d'étrangers. Depuis plusieurs jours tous les hôtels de Malines et de Vilvorde sont pleins. Enfin depuis long-temps il n'y avait eu une si grande affluence.

— S. M. la reine a fait mettre à la disposition de M. le bourgmestre de Bruxelles, une somme de trois mille francs, pour être distribuée aux familles pauvres de la ville, et surtout aux femmes en couche.

LIEGE, LE 6 MAI.

Le *Moniteur* a publié la liste des personnes décorées de la croix de fer par arrêté du 2 avril; il publie aujourd'hui, celle des personnes décorées par arrêté du 25 septembre 1834. En voici un extrait pour ce qui concerne notre province.

Allognier, Etienne, pensionné de la révolution, Liège. Blessé d'un coup de feu à la jambe droite, au combat de Sainte Walburge, le 30 septembre 1830.

Beauduin, Remi Joseph, pensionné de la révolution, Liège. Reçut deux blessures au bras gauche et à l'épaule droite en pénétrant un des premiers dans le poste hollandais à Oreye, dans la nuit du 22 au 23 septembre.

Beurang, Laurent, ex-lieutenant de la garde civique, Verviers. Volontaire de Verviers. Au combat de Ste. Walburge, il fut blessé grièvement à la poitrine.

Berloz, Jean Joseph, postillon, Huy. Blessé de nombreux coups de sabre, dont plusieurs à la tête et un à la face, au combat de Ste. Walburge, le 30 septembre 1830.

Bertrams, Louis, Herve. Blessé de nombreux coups de sabre à la tête et à la main gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge, il refusa l'indemnité à laquelle il avait droit.

Bloom, Paul Joseph, apprenti brasseur, Moitroux. Blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche, le 23 septembre 1830, en combattant montagne du Parc, à Bruxelles.

Botzée, Lambert, marchand de fer, Liège. Blessé d'un coup de bayonnette à la poitrine, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Bonhomme, Jean Joseph, pensionné de la révolution, Verviers. Volontaire franchimontois. Reçut plusieurs blessures graves, le 23 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Barbrière, Pierre Bauduin, armurier, Liège, au combat de Ste. Walburge, le 30 septembre 1830, entouré par cinq cuirassiers, il tua l'un d'un coup de pistolet, abattit le cheval d'un autre, et parvint à se dégager quoique blessé d'un coup de feu à la main droite.

Borguet, Guillaume, pensionné de septembre, Liège, blessé de plusieurs coups de sabre à la tête et à la poitrine, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Brixhe, Jean Mathieu, teinturier, Verviers, blessé de deux coups de sabre à la figure, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Clercx, Arnold, pensionné de septembre, Liège, blessé d'un coup de feu à la lèvre supérieure et d'un coup de sabre à la main gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Chalon, Denis Joseph, pensionné de la révolution, Liège. Blessé d'un coup de sabre au creux de l'estomac, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Christophe, Hubert Joseph, serrurier, Liège. Le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge, il fut grièvement blessé.

Cloes, Jean François, militaire, Verviers. Blessé d'un coup de sabre, le 28 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Closon, Gilles Louis, ouvrier tisserand, Liège. Blessé de nombreux coups de sabre, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Collard, Louis, maître menuisier, Liège. Blessé d'un coup de feu à la tête, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1830, au combat d'Oreye, et d'un coup de sabre au bras droit, le 30 septembre, au combat de Ste. Walburge.

Coisoul, Louis Lambert Joseph, ouvrier fileur, Liège. Blessé de dix coups de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Conrard, Bastien, houilleur, Liège. Blessé d'un coup de feu à l'épaule gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Corbasier, Paul Nicolas, cordonnier, Liège. Volontaire liégeois. Blessé d'un coup de feu au cou, le 23 septembre 1830, en combattant montagne du Parc, à Bruxelles.

Corombel, Diédonné Michel, maître serrurier, Liège. Blessé d'un coup de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Coureur, Jean Joseph, ouvrier tapissier, Liège. Blessé d'un coup de feu à la face, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Coutay, Jacques Joseph, teinturier, Verviers. Blessé de plusieurs coups de sabre aux lombes et au bras gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Dardenne, Hubert Joseph, tisserand, Verviers. Volontaire franchimontois. Blessé d'un coup de sabre au flanc gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Decorty, Jean, menuisier, Liège. Blessé d'un coup de bayonnette à la main droite, le 22 septembre 1830, au combat d'Oreye.

Delforge, Pierre Th. Mat., commis à l'octroi municipal, Liège. Blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche, le 30 septembre 1830, à Sainte Walburge, en allant, sous le feu de l'ennemi, observer ses mouvements par ordre de ses chefs.

Delhaxhe, Aug. J. Gilles, ouvrier armurier, Liège. Blessé d'un coup de feu à la cuisse droite, le 22 septembre 1830, au combat d'Oreye.

Delhaxhe, Pierre Ferdinand Léonard, maçon Liège. Blessé de deux coups de sabre à la tête et au bras droit, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Delhez, Jean Pierre Antoine, journalier, Verviers. Volontaire franchimontois. Blessé d'un coup de sabre au bras gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Doreye, Simon Decadi Brutus, ouvrier ferblantier, Liège. Blessé d'un coup de bayonnette à la jambe droite, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1830, au combat d'Oreye.

Durand, Jean Baptiste, houilleur, Liège. Blessé à la jambe droite par l'avant-train de la pièce qu'il servait, le 30 septembre, au combat de Ste. Walburge.

Dupré, Constant, militaire, Verviers, blessé de deux coups de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, en combattant à Ste. Walburge.

Flamand, Jean François Théodore, tanneur, Liège. Blessé de quatre coups de sabre, dont deux coups de pointe, l'un à l'omoplate droite, l'autre à la poitrine, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Florence, Jean Pierre, pensionné de la révolution, Liège. Blessé de deux coups de sabre à la main gauche et de deux à la face, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

François, Jean Hubert, pensionné de la révolution, Liège. Blessé de cinq coups de sabre dont un à la face, en combattant le 30 septembre 1830, à Ste. Walburge.

Gadot, Léonard, manœuvre, Liège. Blessé d'un coup de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Galopin, Jean Hubert, cordonnier, Liège. Blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Gerkinet, Jean Joseph, journalier, Liège. Blessé d'un coup de sabre à la joue gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Gillis, Lambert, cordonnier, Liège. Blessé d'un coup de feu au côté gauche et de plusieurs coups de sabre, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Granjan, Jean Baptiste, pensionné de la révolution, Liège. Blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Grenade, Grégoire, lieutenant-colonel de la garde civique, Dison. Commandant une compagnie de volontaires, au combat de Ste. Walburge, le 30 septembre 1830, où il fut blessé de trois coups de sabre à la tête.

Guelen, Jean, Verviers. Blessé d'un coup de sabre au ventre, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Halkin, Jean Joseph Herman, menuisier, Liège. Blessé d'un coup de sabre au bras gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Haye, Jean Michel, tailleur, Liège, blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 25 septembre 1830, en combattant à la montagne du Parc, à Bruxelles.

Hensay, Henri François, élève à l'école royale des beaux-arts à Anvers, Verviers. Blessé de plusieurs coups de sabre, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Jacob, Pierre Joseph, entrepreneur, Liège. Blessé à l'épaule droite, dans la nuit du 22 au 23 septembre 1830, au combat d'Oreye; il arriva l'un des premiers sur les canons abandonnés par l'ennemi à l'affaire de Ste. Walburge, où il combattit à la tête d'une compagnie de volontaires formée par ses soins.

Jacquet, André Guillaume Mathieu, pensionné de septembre, Verviers, blessé de cinq coups de sabre à la tête et aux mains, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Jaspar, Jean Baptiste, blessé de la révolution, Liège, blessé d'un coup de feu à la face, le 30 septembre 1830, en s'élançant de la barricade de Ste. Walburge, pour opposer à une sortie des troupes de la citadelle, et sauver une pièce de canon sur le point de tomber au pouvoir de l'ennemi.

Koisters, Henri Joseph, vitrier, Liège, blessé d'un coup de feu à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Lamaye, Jean Henri Joseph, pensionné de la révolution, Liège, conduisant au combat les volontaires de Herve, réunis par ses soins, il fut blessé d'un coup de feu au bras

et à la poitrine, le 30 septembre 1830, à l'affaire de Ste. Walburge.

Lambrecht, Simon Pierre, journalier, Verviers, blessé d'un coup de feu au flanc, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Lardinois, Lambert Joseph, pensionné de la révolution, Verviers, blessé d'un coup de sabre au visage, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Legend, Nicolas Joseph fils, manœuvre, Verviers. Combattit à côté de son père, le 30 septembre 1830, à Sainte Walburge, et reçut plusieurs coups de sabre.

Legend, Nicolas Joseph père, manœuvre, Verviers. Volontaire verviétois sexagénaire, blessé de nombreux coups de sabre, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Lejeune, Antoine Joseph, dit André, ouvrier tanneur, Liège. Blessé de plusieurs coups de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Lejeune, Jean François, barbier, pensionné de la révolution, Liège, blessé d'un coup de sabre à la jambe droite, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Leoup, Joseph, pensionné de la révolution, Liège, blessé d'un coup de feu à la poitrine, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Martin, François, pensionné de la révolution, Liège, blessé d'un coup de feu à la main droite, le 23 septembre 1830, en combattant rue de Louvain, à Bruxelles.

Nivois, Gaspard Joseph, pensionné de la révolution, Verviers, blessé d'un coup de sabre à la jambe droite, le 30 septembre 1830, en combattant à Ste. Walburge.

Nossent, Oger, ouvrier cordonnier, Liège, blessé de cinq coups de sabre à la tête, au combat de Ste. Walburge, le 30 septembre 1830.

Paques, Jean Jacques, rentier, Liège, blessé d'un coup de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Pender, Jean Lambert, ouvrier chapelier, Liège, blessé à la main gauche, au combat de Sainte-Walburge, le 30 septembre 1830.

Polet, Hubert Joseph, pensionné de la révolution, Liège, blessé d'un coup de bayonnette à l'épaule gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Raes, Pierre Joseph, ouvrier menuisier, Liège, blessé au pied gauche, le 25 septembre 1830, en servant la pièce de canon, n° 2, place Royale, à Bruxelles, il s'arma d'un fusil et continua à combattre parmi les tirailleurs.

Ramoux, Nicolas Antoine, pensionné de la révolution, Liège, porte-drapeau des volontaires liégeois; le 26 septembre 1830 au matin, il fut atteint d'un coup de feu au bras et à la jambe droite, en plantant son drapeau à la grille du Parc, à Bruxelles.

Remy, Jean Gérard, vigneron, Liège, blessé d'un coup de feu au pied gauche, le 23 septembre 1830, au combat d'Oreye.

Renotte, Jean Joseph, garçon tailleur, Liège, au combat de Ste. Walburge, le 30 septembre 1830, il reçut de nombreuses blessures.

Sanglier, Jean Joseph, armurier, Huy, blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 23 septembre 1830, place Royale, à Bruxelles.

Sanson, Adolphe, bijoutier, Verviers, blessé d'un coup de sabre au bras gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Sclieer, Pierre Joseph, menuisier, Verviers, blessé de plusieurs coups de sabre à la tête, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Servais, Arnold Pierre Joseph, teinturier, Verviers, blessé d'un coup de feu à la main gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Simens, Mathieu Jacques, teinturier, Verviers, blessé d'un coup de feu à la cuisse droite, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Stasse, Laurent Joseph, commis aux accises, Poelleur, blessé d'un coup de feu à la jambe droite, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Troispont, Jean Henri J., remouleur, Liège, blessé d'un coup de feu au front, le 30 septembre 1830, au combat de Ste. Walburge.

Vecray, Barthélemy, fleur, Verviers. Blessé d'un coup de sabre à la main gauche, le 30 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Velez, Jean Jacques, ouvrier ébéniste, Liège. Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche, le 25 septembre 1830, en combattant à la place royale, à Bruxelles.

Velu, Jean Joseph Amb, ouvrier mécanicien, Liège. Blessé d'un coup de sabre à la cuisse, le 28 septembre 1830, au combat de Sainte Walburge.

Vrancken, Isidore, menuisier, Crasavernas. Blessé de deux coups de feu à la jambe gauche, le 25 septembre 1830, en combattant place Royale, à Bruxelles.

Wascege, Jean Baptiste, notaire, Liège. A l'expédition d'Oreye, le 22 septembre 1830, il désarma une sentinelle hollandaise et fut atteint d'un coup de feu à la poitrine, le 30, au combat de Sainte Walburge, il reçut plusieurs blessures graves.

Watrin, Jean François, portier à la fonder. royale, Liège. Blessé d'un coup de feu à la main gauche, le 25 septembre 1830, en combattant place Royale, à Bruxelles.

On lit ce qui suit dans une lettre de Liège, insérée dans l'*Eclair* de Bruxelles: « J'apprends à l'instant qu'une réunion a eu lieu hier chez M. Stas, éditeur et propriétaire du *Courier de la Meuse*, pour aviser au remplacement de M. Fleussu. Dans cette réunion, il s'est formé un 3^e parti, que j'appellerai le parti de la pudeur. Ce parti, con-

vaincu des répugnances de l'opinion publique pour M. Ernst et les partageant lui-même, a remis en question sa candidature, et a proposé pour compléter la liste des candidats, réduite ainsi à M. de Behr et Raikem, des noms qui sont une protestation contre les vues et les exigences de la faction ministérielle qui veut dominer l'union des vrais catholiques et libéraux. La réunion s'est séparée sans rien arrêter.

Le correspondant de l'*Eclair* se trompe. Ce n'est point chez M. Stas qu'a eu lieu la réunion dont il parle; mais il est vrai que des objections assez vives ont été soulevées dans cette même réunion contre la candidature de M. Ernst, et que l'on s'est séparé sans rien arrêter.

Nous avons déjà plusieurs fois représenté la section centrale comme étant hostile à l'instruction donnée aux frais de l'état. Voici ce que nous lisons aujourd'hui dans un journal modéré, l'*Émancipation*:

« On nous fait remarquer que la majorité de la section centrale semble peu connaître ce que c'est qu'une université et juger de ces grands corps littéraires, d'après les institutions impériales où tout était matière administrative. En Allemagne, en Angleterre, en Italie les universités sont des établissements de premier ordre dont les membres jouissent d'une haute considération et d'un revenu considérable: ici on semble vouloir en faire des magistrats de village; même dans les plus petites choses cette intention perce évidemment. Ainsi dans l'ancienne université de Louvain, partout encore il y a des professeurs ordinaires et extraordinaires. La section centrale change cette dénomination et veut des professeurs de première et de deuxième comme il y a des commis de première classe et de seconde classe.

« Une chose incroyable, c'est que supprimant les secrétaires-inspecteurs, on place les universités sous la surveillance des gouverneurs. D'après le règlement de 1816, les professeurs étaient des fonctionnaires d'état n'ayant rien à démêler avec les autorités provinciales: Voici maintenant qu'on les fait descendre de deux ou trois degrés, qu'on détruit l'esprit de corps, qu'on humilie des hommes qui ont surtout besoin d'être considérés! De pareilles mesures ne sont pas propres à recommander la Belgique à l'étranger, et l'on ne comprend pas l'intérêt que l'on peut avoir à s'aliéner le talent et la science.

« On nous a démontré qu'un tel état de choses détruisait infailliblement les hautes études. Nous voudrions nous refuser à son évidence, mais nous craignons bien que les craintes qu'on nous a montrées ne se réalisent. »

— Les huiles de graines sont en baisse progressive à la bourse de Paris quant aux opérations en disponible, le jeu soutient la spéculation à termes rapprochés; quant aux derniers mois de l'année les prix restent stationnaires et sont bas. On nous mande que l'apparence des récoltes, notamment celle de colza, influe pour beaucoup sur cette tendance.

(*Mercredi.*)

— Les avis que nous recevons de l'intérieur des Flandres, annoncent que les récoltes de lin et de colza, se présentent sous les apparences les plus magnifiques. Les froids des derniers jours avaient inspiré quelques inquiétudes, mais elles se sont heureusement dissipées et la pluie qui a suivi a réparé en delà le mal que le froid pouvait avoir fait.

— On lit ce qui suit dans le *Nouvelliste du Limbourg*:

« Dimanche passé, l'exercice du culte catholique a été troublé en cette ville, d'une manière bien scandaleuse: après les vêpres, et au commencement du salut, trois officiers en garnison à Hasselt, s'étaient placés au milieu de l'église paroissiale, où ils ne cessaient de parler à haute voix et de se livrer à des éclats de rire: bientôt, un d'entr'eux voulant surpasser ses compagnons en audace de ce genre, alla se placer dans l'enceinte en face du maître-autel, y fit quelques grimaces, et se mit en route à parcourir l'église en heurtant les dames qui se trouvaient sur son passage; non satisfait de ces inconvenances, il attendit le moment où la pro-

cession dût faire le tour de l'église, pour montrer aux fidèles jusqu'à quel point il aurait la hardiesse de pousser ses excès. En effet, la procession s'étant mise en marche, le même officier, perçant la foule, alla rejoindre M. le curé primaire, se mêla ensuite dans les rangs des ministres du culte qui se trouvaient à la tête de la procession, et marcha avec un air de jactance à côté d'un d'eux, qui tenait un livre de chant à la main, en jetant ses regards sur le livre, d'une manière grimacante.

M. le vicaire-aumônier, qui du haut du jubé, avait remarqué et suivi toutes ces extravagances, qui devaient inévitablement provoquer les plus grands désordres, se rendit auprès de l'officier en l'invitant de cesser le scandale qu'il donnait; mais, ce fut en vain, et l'officier continua ses excès; pour y mettre un fin, on fut forcé d'interrompre la procession et de cesser le service divin.

Au sortir de l'église, l'officier fut entouré et poursuivi par les polissons, qui le huèrent et le forcèrent de gagner son hôtel pour se soustraire à tout mauvais traitement.

En quelques instants, la ville entière retentit de cette scène affligeante, les bourgeois, les militaires, formèrent des attroupements, et la police fut obligée de se mettre sur pied, pour intervenir au besoin. Dans l'entretemps M. le major de la place se rendit à l'hôtel de Belgique, où l'officier s'était réfugié, et bientôt après, l'ordre d'arrestation fut donné et exécuté.

— Les vingt premières représentations du *Cheval de Bronze*, données à Paris ont produit 103,200 francs. C'est le plus grand succès qu'un opéra ait obtenu depuis long-temps.

— Le *Standard* annonce que la famille de don Carlos fait ses préparatifs pour quitter Londres et l'Angleterre. Son départ est fixé à dimanche prochain. Il paraît que c'est un des résultats de la mission de lord Elliot près de don Carlos.

— La *Gazette des Tribunaux* rend compte d'un procès fort curieux. Il s'agit de la recherche d'un trésor de 40 millions, enfoui, sous Charles VII; par le général Warwick, dans une vallée de la Sarthe, et provenant de ses immenses pillages en France, avant que l'immortelle vierge de Vaucouleurs eut chassé l'anglais de ce royaume. Il paraît que l'existence de ce trésor est attesté par une vieille chronique de la bibliothèque de Westminster.

Il s'est formé une société pour la recherche du trésor. A la tête se trouvait M. Fay, père de la célèbre cantatrice, le général polonais Mikielski, etc. On a employé la merveilleuse découverte du 18^e siècle, le magnétisme; on a acheté le sol; on a creusé des puits de 70 pieds; on a trouvé de l'eau et une ardoisière. Le général polonais devant se rendre dans son pays, autorisa une nouvelle dépense de 7,000 francs mais cette somme a été dépassée et l'excédant forme l'objet du litige. On attend de nouveaux spéculateurs pour recommencer les travaux.

— On écrit d'Anvers, le 4 mai:

« Ce matin on a retiré de l'Escaut, le corps d'un caporal-sapeur du 3^e régiment de chasseurs à pied, il avait disparu il y a trois semaines. »

— On mande de Flessingue, que le 26 avril, une chaloupe appartenant à la canonnière n^o 42 a été trouvée à moitié renversée près de Breskens. Les trois matelots qui montaient cette embarcation n'ont plus reparu depuis; on croit qu'ils auront péri dans les flots.

Voici la pétition que notre régence a adressée à la chambre des représentants en faveur du maintien de notre université. C'est une nouvelle preuve de la sollicitude de nos magistrats municipaux pour les intérêts de la ville. Toutefois nous pensons qu'il n'y avait aucune raison de s'alarmer pour l'existence de l'université de Liège. Elle est d'abord consacrée par le projet qui va être soumis aux chambres, et ainsi que nous l'avons déjà dit les catholiques lui sont favorables; enfin les députés des Flandres, qui veulent aussi consacrer l'université de Gand, soutiendront le projet de la section centrale; on peut donc prédire son adoption à une forte majorité.

ADRESSE de la Régence de Liège en faveur du maintien de l'Université de Liège, au Sénat et à la Chambre des Représentans.

Messieurs, la loi sur l'instruction publique, l'un des plus grands intérêts du pays, ne tardera pas à être soumise à vos délibérations; pour la ville de Liège, où il existe une université florissante, cet intérêt est plus pressant et plus direct encore; il fait à ses magistrats un devoir de réclamer de nouveau le maintien de cette institution.

Y aura-t-il une ou plusieurs universités?

Où seront-elles placées? Telles sont, Messieurs, les questions que vous allez être appelés à décider.

On ne peut méconnaître que bien que la Belgique soit restreinte dans des limites assez resserrées, une population de quatre millions d'individus réclame plus d'un établissement du haut enseignement; sûrement ce besoin a été senti lorsque l'on a établi trois universités dans la partie du royaume des Pays-Bas qui constitue aujourd'hui la Belgique, ainsi en maintenant les universités de Liège et de Gand qui sont le fruit de tant de soins, de tant de dépenses, on satisfera aux besoins de la population des provinces wallonnes et de celle des provinces flamandes, on fera droit à leurs réclamations si pressantes et si fondées, on conservera l'émulation qu'établit la concurrence entre des établissements de même espèce et qui est la plus sûre garantie de leur conservation et de leurs progrès; on écartera tout motif de plaintes qu'occasionnerait sûrement la préférence accordée à une des deux parties de la population de la Belgique si différentes entre elles par leur langage, leurs mœurs, leur industrie et le caractère de leur civilisation: tout doit tendre à faire disparaître le manque d'homogénéité qui existe entre elles, une justice distributive rigoureuse à leur égard, dans toutes les mesures du gouvernement, peut seule atteindre ce but d'un intérêt si pressant pour la consolidation de nos institutions.

La section centrale a émis une opinion conforme aux vœux de toute la population de la ville et de la province; nous venons l'appuyer. Aux titres incontestables qui fondent notre espoir de conserver une institution source de vie morale, de progrès, de prospérité et de gloire pour la ville dont l'administration est confiée à nos soins se joignent les intérêts bien compris du pays. Les universités sont des établissements cosmopolites, ce que nous allons dire en faveur de l'université de Liège c'est le dire dans l'intérêt général.

En effet, placer les établissements d'instruction publique sur le sol qui réunit au plus haut degré les éléments propres à assurer leur succès est une obligation impérieuse; les maintenir où ils prospèrent est un acte de sagesse et de prudence; à l'égard de Liège, ce sera de plus un acte de justice, car cette ville a puissamment contribué à la prospérité de l'université, d'abord par son intervention importante dans les frais d'établissement et surtout, par les hommes distingués qu'elle a vu sortir de son sein et se ranger parmi les professeurs, par le corps enseignant en général qui ne doit appréhender aucune comparaison, par les élèves nombreux et marquants qu'ils ont formés, et qui, fournissant aujourd'hui une carrière brillante dans les sciences et les arts, le barreau et l'administration, font dans le pays et hors du pays honneur au nom Liégeois et au nom Belge.

Pour le législateur consciencieux qui par dessus tout veut la vérité et le bien, l'expérience acquise, des faits qui établissent une entière conviction sont pour lui la plus sûre garantie des résolutions qu'il doit prendre, or peu de temps a suffi pour démontrer le mérite particulier de l'université de Liège; ce mérite est démontré non-seulement par le nombre des élèves, mais plus encore par la manière distinguée avec laquelle ils remplissent des fonctions publiques; ils exercent des professions savantes. Les causes de ces succès sont faciles à reconnaître, tous les éléments moraux et matériels d'enseignement sont réunis à Liège.

En effet, existe-t-il un établissement de haut enseignement en Belgique ni même à l'étranger, qui

réunisse comme celui de Liège dans un même local toutes les branches qui constituent l'enseignement universitaire, bibliothèque, amphithéâtre d'anatomie, cabinet de physique et d'histoire naturelle, laboratoire de chimie, jardin botanique, le tout réuni dans une seule enceinte.

Plusieurs corps judiciaires, une cour d'appel centre d'un ressort étendu, de nombreux hôpitaux, des mines abondantes, un sol riche et varié réunissant à tous les moyens nécessaires à l'étude des sciences naturelles, la beauté des sites, une industrie vivace et puissante, presque universelle dont les établissements multipliés prêtent à l'étude des sciences, à la théorie des arts, l'heureux concours des faits et de l'expérience; après ces causes de premier ordre viennent s'en joindre d'autres également importantes; l'usage de la langue française dans l'enseignement qui fournit aux élèves des provinces flamandes et aux élèves étrangers l'occasion de se rendre familière cette langue aujourd'hui la langue des sciences et des arts.

Le goût des Liégeois pour l'instruction, leurs mœurs pleines de vie, mais à la fois douces et hospitalières qui facilitent l'admission des élèves étrangers à la ville dans la société, le commerce et l'industrie qui font régner partout l'habitude de l'ordre et du travail, offrent des garanties précieuses pour les mœurs des étudiants, qui loin de montrer l'esprit d'indépendance et d'insubordination irréflechies qui caractérisent souvent les élèves des universités les font ici s'associer aux goûts, aux intérêts des habitants et leur ont, dans diverses circonstances marquantes, fourni l'occasion de donner des exemples d'ordre, de prudence et de modération dignes d'éloges. Telles sont les causes qui font de la question du maintien de l'université de Liège une question d'intérêt général, nous le disons avec conviction. Existe-t-il dans toute la Belgique une localité qui présente réunis tant d'éléments nécessaires au succès des études.

Liège vit ériger son université en 1816; elle reçut ce bienfait avec enthousiasme, avec le sentiment d'une vive reconnaissance; une expérience de dix-huit années a démontré ce qu'elle pouvait en attendre, elle y a vu le moyen de satisfaire à tous les besoins d'une population active, industrielle et essentiellement progressive. Priver Liège de son université, ce serait la frapper au cœur, la froisser dans tous ses intérêts moraux les plus intimes et dans ses intérêts matériels de la manière la plus ruineuse. Liège est fière du rang que tient son université, du lustre qui en rejait sur elle; la lui ôter serait une humiliation que rien ne justifierait. En effet, y-a-t-il une cité plus digne qu'elle de la posséder? Les lumières ont-elles cessé d'y être en honneur? A-t-elle été dépassée en dévouement à la chose publique? Non, messieurs; fermer l'université de Liège ce serait punir une population généreuse, tandis qu'elle mérite honneur et reconnaissance. Ce serait la faire descendre du beau rang qu'elle occupe et qu'elle occupait avant des événements aux succès desquels elle a fait tous les genres de sacrifices, ce serait l'obliger à regarder en arrière, à éprouver des regrets. Aussi, messieurs, votre amour du bien public, votre équité et votre prudence nous assurent que Liège n'aura pas à déplorer ce malheur.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE.

Jeudi prochain, 7 du courant, sera le dernier jour de l'exposition des objets destinés à être mis en loterie dont le tirage aura lieu samedi 9, de dix à une heure. On prie les personnes qui en ont des billets de vouloir y assister, les lots dévolus leur seront remis le lundi suivant.

ÉTAT-CIVIL DE LIÈGE, Du 5 MAI.

Naissances: 2 garçons, 4 filles

Décès: 4 garçons, 2 hommes, 3 femmes, savoir: Dieu-donné Henri Bructeux, âgé de 34 ans, journalier, rue Saucy, époux de Marie Barbe Redoté — Sébastien Joseph Mathieu Kinon, âgé de 24 ans, écrivain, faubourg Ste Walburge, célibataire. — Marie Anne Grimberieux, âgée de 37 ans, journalière, rue St. Nicolas en Glain, épouse de Simon Jamar. — Marie Catherine Joseph Goffin, âgée de 35 ans, sans profession, faubourg St. Laurent, épouse de Dédé Scholberg. — Josephine Aug. Raskin, âgée de 23 ans, sans prof., à la Goffe.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS,

DERRIÈRE SAINT-JACQUES.

Dimanche 11 mai, au bénéfice de M. DORVAL, père de famille, et artiste de ce théâtre, la *Fiancée du fleuve*, vaudeville en 2 actes, de M. Choquet et Charles.

Le *Tableau parlant*, opéra en un acte.

Le *Coiffeur et le Perruquier*, vaudeville.

Mademoiselle Julie Dorval, remplira le rôle de la Fiancée du Fleuve.

Mademoiselle Pauline Dorval, celui de Colombine du Tableau Parlant.

M. Jackmar, amateur liégeois, remplira les rôles de Poudret du Coiffeur, et celui du beau Léandre du Tableau Parlant.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.



Un JEUNE CHIEN d'ARRET de deux mois, blanc, avec des tâches brunes, s'est échappé de la maison n° 29, rue Pont d'Ile. BONNE RÉCOMPENSE à qui l'y ramènera. 535

On a PERDU deux CACHETS et une CLEF de montre, en or formes anglaises, garnis d'améthyste et topaze. BONNE RÉCOMPENSE à la personne qui les rapportera chez CULOT, bijoutier, Pont d'Ile, n° 34 537

** L'OUVERTURE du NOUVEL ÉTABLISSEMENT de BAINS, situé derrière le Spectacle, aura lieu JEUDI 7 MAI.

JEUDI 7 MAI 1835, dix heures du matin, il sera procédé par devant M. le juge de paix du quartier du Sud de la ville de Liège, en son bureau, rue Mont St. Martin, et par le ministère de M^e RENOZ, notaire à Liège, à la VENTE aux enchères d'une belle MAISON, sise à Liège, à l'entrée de la rue du Pot d'Or, n° 617 bis, propre soit à un rentier, soit à un commerçant. S'adresser à M^e RENOZ, notaire, rue d'Amay, n° 653. 453

MAISON A VENDRE, RUE VINAVE D'ILE.

JEUDI 7 MAI 1835, à neuf heures au local de la justice de paix du Sud rue Mont St. Martin, il sera procédé par le notaire ADAMS, à la licitation d'une MAISON rue Vinave d'Ile cotée 595, faisant le coin de la dite rue et de la place St. Paul. Aux conditions à voir chez le dit notaire et à la justice de paix. 466

PROVINCE DE LIÈGE.

ENTRETIEN DES ROUTES DE 1^{re} ET 2^e CLASSE dans cette province.

LUNDI 18 MAI 1835, à dix heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liège, il sera procédé par devant M. le gouverneur de cette province, ou son délégué, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, à l'adjudication publique, par soumission et aux enchères, des TRAVAUX de réparations extraordinaires et d'entretien à exécuter sur les routes de 1^{re} et 2^e classes dans cette province, pendant trois années, à partir du 1^{er} mai courant jusqu'au 30 avril 1838, savoir:

Routes de 1^{re} classe, n° 4.

- 1^o Section de Liège vers Oreye, commençant à la porte Ste. Marguerite.
- 2^o Id. de Liège à la frontière prussienne à partir de la porte d'Amersœur.
- 3^o Id. de Liège à Vivegnis, commençant à la porte St. Léonard.
- 4^o Id. de Francorchamps vers Malmedy, à l'entrée de Stavelot.

Route de 2^e classe.

- 5^o Section de Liège à Huy, commençant à la porte d'Avroy.
- 6^o Id. de Huy à la limite de la province de Namur.
- 7^o Id. de Liège à Dinant, commençant vis à vis de Seraing.
- 8^o Id. de Liège à Dinant à Frayneux.
- 9^o Id. de Liège à la Maison Blanche, commençant au faubourg d'Amersœur.
- 10^o Id. de Battice à Verviers, finissant au pont qui forme la limite entre les communes de Hodmont et de Verviers.
- 11^o Idem de Verviers à Theux, commençant à la porte de Heusy.
- 12^o Idem de Liège vers Tongres, commençant à la porte de Hocheporte.
- 13^o Idem de Stavelot vers Malmedy, commençant à Stavelot.

Travers des villes.

- 14^o Les parties des traverses de la grande voirie dans la ville de Liège.
 - 15^o La partie de l'embranchement de Battice à Theux, depuis le pont sur le ruisseau de Dison jusqu'à la porte de Heusy, dans la ville de Verviers.
 - 16^o La partie de la route dans la ville de Huy, depuis la porte à l'entrée de cette ville vers Liège jusqu'à la fin du pavage de Huy vers Namur.
- Le devis d'après lequel il sera procédé à l'adjudication est déposé à l'hôtel du gouvernement à Liège, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef et de MM. les commissaires des districts.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE BELLE ET BONNE MAISON DE COMMERCE, située à Liège, rue de la Régence, n° 10, s'y adresser; on pourrait en même temps traiter de gré à gré pour la remise du commerce, consistant en marchandises d'aunages, mérinos, etc., etc., à des prix et conditions avantageux; dans l'entretemps on continue à vendre lesdites marchandises au prix de facture. 354

QUARTIER INDEPENDANT à LOUER, rue Hors Château, n° 477. 463

COMMERCE.

Fonds anglais du 3 mai. — Cons., 92 3/4 0/10. — belge, 103 1/4 (coupon détaché). holl. 58 1/2, Portug. 102. Esp. cortés, 71 3/8.

Bourse de Paris, du 4 mai. — Rentes, 5 1/2, 107 7/8 fin cour., 108 10. — Rentes, 3 p. c. 81 90, fin cour., 82 10 — Actions de la banque, 00000 00. — Emprunt de la ville de Paris, 00000 00. — Rentes de Naples, 98 90, fin cour., 99 15. — Emprunt Guebhard, 50 1/4, fin cour., 00 0/10. — Rente perpétuelle, 5 p. c., 50 1/8, fin cour., 00 00. — Trois p. c., 32 0/10, fin cour., 00 00; différée, 20 1/4. — Cortés, 50 3/4. — Portugais, 00 0/10. — d'Haïti, 0000 00. — Grec, 000. — Emp. belge, 102 1/4, fin cour., 000 0/10. — Empr. romain, 102 3/4, fin cour., 000 0/10. — Empr. de la ville de Bruxelles, 00. — Banque de Belgique, 149 3/4. — Coupons cortés, 34 1/2.

Bourse d'Amsterdam du 4 mai. — Dette active 57 1/2 1/16 000 — Dito, 5 1/2, 102 1/2 1/16 0. — Dito Différée, 1 1/2 1/2 000. — Bill. de chance 26 5/8. — Syndi. d'amor. 95 1/2 1/16. — Dito, 3 1/2 1/16, 81 3/4 0 Contrib. de guerre, 0000 0/10 Bill. du trés., 6 1/2, 104 0/10. — Société de comm. 107 7/8. 0 — Rus. h. et comp. 104 3/8. — Dito 1828 et 1829, 104 3/4 0. — C. ch. H. 1831, 1833 99 3/4. — Dito ins. au gr. liv. 71 0/10. — Dito emp. à L., 5 1/2, 00 00 — Prus. nég. à L., 6 1/2, 00 0/10. — Dan. m. à Lond., 00 0/10. — Rente franc. 00 0/10. — Rente perp. d'Espagne, 00 0/10 — Dito d'Amst., 50 0/10 — Dito à Londr., 3 1/2, 31 5/16 00 — Dito à Paris, 0 0/10 — Dito à Anvers, 00 0/10. — Dette diff. d'Esp. à Paris, 21 0/10 0. — Bons cortés à Lond. 50 3/8. — Coupons des cortés, 00 0/10. — Vienne actions de la banq., 0000. — Métalliques, 100 3/8 — Act. Rot. 1^{re} levée, 0000. — Dito 2^e levée, 100 0 — Lots de Pologne, 124 1/2 00. — Naples falcon. 00 0/10. — Dito à Londres, 00 — Brésiliens, 89 0/10 000. — Grecs 0 — Lots Prussiens 115 3/4.

Bourse d'Anvers du 5 mai.

Changes.	à courts jours.	à deux mois	à 3 mois
Amsterdam	58 0/0 perte	A	
Londres.	12 03 3/4	11 98 3/4	
Paris.	47 1/4	47 0/100	46 7/8 P
Francofort.	36 1/8	P 00 0/10	35 3/4
Hambourg.	35 1/4	P 35 0/10	A 34 7/8 A

Escompte 4 0/10.

Effets publics Belgique. — Dette active, 105 0/10 P. — Idem différée, 44 1/2 0. — Oblig. de l'entp., 95 00 P. — Emprunt de 48 mill., 101 3/4 et P. — Idem de 12 mill., 00 00. — Idem de 24 mill., 000 00. — Hollande. Dette active, 2 1/2, 000 0/10 P. Idem diff., 00 00. — Rente remb. 89 et 98 5/8 P 000. — Espagne. Gueb., 49 3/4 0 0. Idem perp. Paris 3 p. c., 31 1/2 0. Idem. perp. Amsterdam, 50 et P. — Idem diff., 21 1/4 20 7/8 P.

MARCHANDISES. — Vente par contrat privé.

600 balles café Brésil, de 31 3/4 à 32 1/4 cents consommation.

200 nattes café Batavis, à 34 1/2 cts. cons.

Arrivages au port d'Anvers, du 4 et 5 mai.

Le bateau à vapeur anglais Tourist, cap. Bridge, venant de Londres, chargé de coton, indigo, manufactures et treize passagers.

Le koff danois Jonge Johan, c. Ealers, v. de Rosstock, ch. de graine de lin.

Le koff hanovrien Twee Gebroeders, c. Uffen, v. d'Emden, ch. d'avoine et beurre.

Le chasse marée française l'Augustin, c. La Cour, v. de Liège, ch. de vin.

Le schooner norvégien Retefs et Kirederf, c. Eilertsen, v. de Krageroë, ch. de bois.

Le schooner suédois Petronella, c. Petersen, v. de Stockholm, ch. de poix et goudron.

La galléasse prussienne Frederik Wilhelm, c. Schult, v. de Gripswad, ch. de froment.

La galléasse meckl. Hercules, c. Zeplien, v. de Memel, ch. de bois.

La galléasse meckl. Henrich Théodore, c. Voss, v. de Memel, ch. de bois.

La galléasse rostokoise Caroline Dorothea, c. Neujahr, v. de Memel, ch. de bois.

La galléasse rostokoise Marie, c. Arends, v. de Memel, ch. de bois.

Le koff belge Commerce, c. Durieux, v. de Londres, ch. d'indigo, fer et manufactures.

Bourse de Bruxelles, du 5 mai. — Belgique. Dette active, 54 3/4 Emprunt de 48 mill., 101 3/4 A 000. — Actions de la société générale (5) 825 0/10 P. Société de comm. de cette ville, 119 1/2 P. Banque de Belgique (5) 120 1/2 P. Hollande. Dette active, 56 0/10 0. — Espagne. Guebhard, 49 3/4 P 0 00. Perpét. Anvers 4 p. c. 00. Id. Amsterdam 5 p. c. 50 0/10 P. — Idem Paris 3 p. c. 32 0/10 P. Cortés à Londres, 50 1/4 A 0/10. Dette différée, 20 3/4.

H. Lignac, imp du Journal, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.